

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

Absents : 3

Exclus : /

L'an deux mil seize, le vendredi 29 juillet à 20h30 s'est réuni le Conseil Municipal de la commune au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guy Closet, Maire.

Etaient présents : MM. Guy CLOSET, Isabelle EVE-GOUGEON, Jean-Louis ADDE, Jean-Pierre LEHADOUÉY, Jean-François HERBE, Thierry MALO, Géraldine VALOGNES, Evelyne COANTIEC

Etaient excusés : MM. Gaëtan LE CORVEC (donne pouvoir à Isabelle EVE-GOUGEON), Mathilde MONTIGNY (donne pouvoir à Jean-Louis ADDE)

Date de convocation :
22/07/2016

Etaient absents non excusés : M. Jonathan DRAMARD

Date d'affichage :
22/07/2016

Secrétaire de séance : Jean-François HERBE

Approbation du procès-verbal du 24 juin 2016

Objet : Droit de préemption

Néant

Objet : Avancement du projet « Aménagement du centre bourg et des abords de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle le contenu du projet d'aménagement du centre bourg autour de la Mairie et des abords de la salle des fêtes dans sa globalité. La subvention demandée à la Communauté de Communes de Lessay a fait l'objet d'un avis favorable. Elle représente un montant à hauteur de 58 445 euros. Cette subvention inscrite au budget 2016 de la Communauté de Communes de Lessay implique un retour de l'appel d'offre des travaux au plus tard le 26 août selon la « procédure adaptée » parue dans la presse le 18 juillet 2016. Les commandes aux entreprises retenues devront être finalisées et validées au plus tard fin octobre. L'appel d'offre en procédure adaptée est basé sur la phase d'étude « Avant Projet », complété du descriptif des réseaux utilités du secteur concerné suite à une réunion regroupant les parties prenantes : SA2E, SDEM et la SAUR.

Objet : Avancement du projet « Assainissement collectif »

Après validation de l'Avant Projet de l'extension du projet au village la Tirelière, l'étude sera reprise dès l'acquisition d'un terrain pour la station de traitement situé dans le secteur de la Mare d'Aval. Un courrier a été envoyé aux propriétaires des différentes parcelles du secteur pour l'achat d'un terrain de 10 000 m². La poursuite du projet est conditionnée par cette acquisition afin de lancer la phase « projet ».

Objet : Présentation de l'appel d'offre travaux voirie

Le projet de rénovation de la voirie comprend quatre secteurs : La Tirelière, le Hamel Es Clos, L'Orguillet et la Quenaudière. Compte tenu du projet assainissement collectif, le conseil municipal retient en priorité le secteur de la Quenaudière et de l'Orguillet. Une réunion d'examen approfondi des devis sera programmée début septembre.

Objet : Bilan des animations sur le passage du Tour de France

La municipalité en charge de la restauration « pique nique » a décidé de fixer le prix du sandwich à trois euros et le prix de la barquette de frites à deux euros.

Objet : Délibération sur l'organisation du concours de pétanque

Le concours de pétanque, organisé par la commune se déroulera le dimanche 31 juillet 2016 à 14 heures. Les inscriptions auront lieu sous le chapiteau, à la plage à partir de 13h30. Le montant de l'inscription est fixé à 10 euros par équipe de deux joueurs. Un prix sera attribué aux trois premières équipes ; un chèque de 50 euros par joueur pour la première équipe, un chèque de 30 euros par joueur pour la deuxième équipe et une bouteille de champagne aux troisièmes. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de ce concours à tous les participants.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer les prix comme indiqués ci-dessus.

Objet : Organisation du Marché du terroir

Le marché du terroir est programmé le jeudi 4 août 2016. L'organisation est assurée par la municipalité (accueil des exposants suivant la liste d'inscription fournie par la Communauté de Communes de Lessay, disponibilité du parking et pose des deux banderoles d'information).

Objet : Feu d'artifice : logistique à préciser

Le conseil municipal a décidé que le feu d'artifice sera pris en charge par la commune. Il sera tiré le dimanche 7 août à 23h00, jour de la fête de Bretteville. Un tracteur équipé d'un plateau sera mis à la disposition de l'artificier.

Objet : Equipement de stores à la salle Espace R. Jabet (pare solaire et obscurcissant)

Le projet d'installation de stores n'est pas conseillé sur ce type de porte vitrée. Les recommandations s'orientent plutôt vers l'installation de rideaux « pare solaire et obscurcissant ».

Objet : Point sur le recensement des habitations légères (mobil home et caravane)

Le recensement des habitations légères (mobil home et caravane) a été réalisé le mercredi 20 juillet 2016 avec le représentant de la Communauté de Communes de Lessay.

Objet : Point sur les commissions

- Les réflexions sur les orientations du SIAEP seront reprises après le regroupement des trois Communautés de Communes
- Les analyses de décision sur les compétences sont à arbitrer dans le cadre du regroupement Communautés de Communes
- Monsieur le Maire présente les orientations du projet « Notre littoral pour demain »

Questions diverses

- réflexion à mener sur la circulation des engins dans la rue Rochemond
- relance du propriétaire pour l'évacuation des gravats stockés près de sa propriété à l'Orguillet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30 minutes.